

PERIODIQUE TRIMESTRIEL
Ed. resp. : Cl De Broyer
Rue du Repos 72-1180 Bxl

C
N
P
S
S

L'echo de L'égout

N° 3/02 - mai 1978

cher Marc,
Cher collègue,

Il y a deux mois, vous avez sans doute reçu les informations concernant POLLUKARST, l'Inventaire de la Pollution des Sites Karstiques, ainsi qu'une demande de collaboration à cet inventaire, qui nous concerne tous.

POLLUKARST est aujourd'hui bien avancé mais n'est pas terminé. 70 % des régions calcaires sont couvertes .

Votre participation est nécessaire pour terminer le travail dans les délais (1er juillet pour les données/terrain). Cela ne prendra pas énormément de temps : 2 équipes (2 personnes suffisent) couvrent une carte 10.000 à complète en une journée.

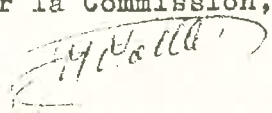
Concrètement, vous est-il possible de prendre en charge la carte N° : 53 / 3 ? (Hettel)

Nous tenons à votre disposition un tirage de la carte et les questionnaires nécessaires. Vous trouverez ci-joint un exemple de résultat, présenté le mois dernier au Ministère.

Vous pouvez me communiquer votre réponse par téléphone au 02/ 736 02 29 (journée ou début de soirée).

"Nous savons que nous pouvons compter sur vous "

Pour la Commission,


Jean-Marc MATTLET
Responsable Pollukarst.

POLLUKARST est lancé - POLLUKARST avance

Tous les deux mois la CNPSS et AVES présentent un rapport d'avancement de l'enquête à un comité d'accompagnement inter-ministériel; composé du représentant du Cabinet des Affaires Sociales Wallonnes, d'un ingénieur technique du Min. de la Santé Publique, d'un ingénieur pour l'Épuration des Eaux Usées, du chef de Cabinet adjoint de l'Aménagement du Territoire et d'un représentant de la S D R W.

Le rapport ci-dessous a été présenté ce mardi 11 avril 1978.

OPERATION POLLUKARST
INVENTAIRE DE LA POLLUTION DES SITES KARSTIQUES

1. Phase de sensibilisation et d'appel de collaboration :

- a) Impression de 5.000 affichettes (2 graphismes différents) avec texte de présentation de l'opération, et de 6.000 questionnaires.
- b) Diffusion : la plus large pour sensibiliser un maximum de gens, principalement ceux en rapport avec les terrains calcaires et la pollution de l'eau. La diffusion est en cours et se poursuit selon l'organigramme ci-dessous :
 - 1. associations spéléologiques: deux milles membres touchés par le biais des revues, des commissions nationales, stages de formation, refuges, enquêteurs et magasins de sport spéléol et alpinisme.
- 3.500 questionnaires diffusés actuellement
 - 2. jeunes : organismes et services de la jeunesse - mouvements volontaires, maisons et clubs de jeunes, écoles des régions calcaires.
 - 3. Pouvoirs Publics : mandataires politiques, conseils communaux et agents Eaux & Forêts des régions calcaires.
 - 4. environnement : associations de protection de la nature et défense de l'environnement, + revues et bulletins
 - 5. tourisme : fédérations provinciales, syndicats d'initiative régionaux et locaux concernés, grottes touristiques.
 - 6. scientifiques : géologues, hydrogéologues, biologistes, archéologues des universités et instituts de l'Etat.
 - 7. presse : action commune avec AVES
RTBF : émission TV en préparation
radio: appels au cours d'émissions spéléo dans point de mire et formule J

2. Enquête et terrain :

- a) cartes de prospection : élaboration des fonds de cartes avec banc calcaires terminée; contrecalques et tirages en cours.
- b) structure : responsables locaux désignés pour 52 cartes; + dépouillement en cours des enregistrements de prospection pour 25 autres cartes.
- c) résultats : deux cartes actuellement terminées, dont la 53/4, Yvoir, présentée en guise d'exemple.
Pour les autres cartes, la prospection et l'enquête par questionnaire ne donnent encore que des résultats partiels.

3. Exemple de résultat : la carte 53/4, Yvoir :

La carte 53/4 présente de vastes couches calcaires. Plus de 130 sites "karstiques" (chantoirs, grottes, dolines et résurgences) y ont été recensés. (voir présentation de la carte).
Les captages en massif calcaire n'ont pas été repris.

L'enquête pollution a révélé : 15 dépotoirs et 7 exutoires d'égoût ou aqueduc, dans des chantoirs principalement; c'est que 30 % des chantoirs importants de la carte 53/4 sont utilisés comme dépotoirs ou égoûts !

En outre, au moins 3 importants dépotoirs sont situés dans des sites calcaires non karstiques (anciennes carrières, tête de vallée).
(N B : l'enquête en dehors des sites karstiques n'est pas terminée).

a) les dépotoirs en sites karstiques sont :

- | | | |
|---|-----------------|-----------------------|
| - 1. Trou Wéron, à Mont | Godinne, Yvoir, | (anc. dépôt communal) |
| - 2. Trou de la Ferme, à Mont | " " | (dépôt privé) |
| - 3. Chantoir Delieu, à Mont | " " | (dépôt privé) |
| - 4. Chantoir des Chèvres, à Mont | " " | (dépôt privé) |
| - 5. prairie alentour du Trou Bernard Maillen, | | (dépôt sauvage) |
| | Assesse | |
| - 6. chantoir du Château de Ronchinne | " " | (dépôt privé) |
| - 7. Chantoir et Trou Marie Christine | " " | (dépôt sauvage) |
| - 8. grand chantoir de Tricointe | Yvoir Yvoir | (dépôt privé) |
| | (Trou du Veau) | |
| - 9. petit chantoir de Tricointe | " " | (dépôt privé) |
| - 10. deux chantoirs du Vallon de Fumi | " " | (dépôt privé) |
| - 11. versant boisé de la Gayolle | " " | (dépôt sauvage) |
| - 12. doline à | Purnode Yvoir | (dépôt communal ?) |
| - 13. doline boisée | " " | (dépôt sauvage) |
| - 14. grand chantoir des Fagnoulles, à Awagne, | | |
| | Lisogne Dinant | (dépôt privé) |
| - 15. effondrement voisin du Petit Chantoir des Fagnoulles, à Awagne, | Lisogne, Dinant | (dépôt privé) |

L'importance et l'impact de ces dépôts sont très divers (voir fiches par site, présentées dans le rapport final).

Assainissement :

Au moins deux sites exigent un assainissement important (= évacuation des immondices) : Le Trou Wéron - à classer par la CRMS, d'intérêt scientifique et social, grotte "école" de l'ADEPS - et le grand chantoir de Tricointe - à classer par la CRMS, va se retrouver au coeur d'une zone d'habitat - .

b) les égoûts en sites karstiques sont :

- | | | |
|---|-----------------|---------------------|
| - 1. le Trou de l'Eglise, | à Mont, Godinne | (égoût communal) |
| - 2. le Trou Dury | " " | (" ") |
| - 3. le chantoir du bois de Ronchinne, | Maillen | (égoût château PTT) |
| - 4. le chantoir de la Maison Polet, | Lustin | (aqueduc routier) |
| - 5. le Trou du Caniveau, | à Mont, Godinne | (aqueduc routier) |
| - le chantoir dit Fosse Calais Evrehailles, | Yvoir | (aqueduc routier) |
| - 7. le chantoir d'Evrehailles | Yvoir | (égoût communal) |

Assainissement :

Les exutoires d'égoûts en sites karstiques doivent être supprimés, particulièrement à Mont Godinne, au Trou de l'Eglise et au Trou Dury (sites à classer par la CRMS, intérêt scientifique et social, grottes "écoles" de l'ADEPS) où la prolongation du réseau d'égouttage doit être entreprise.

COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPÉLÉOLOGIQUES

association sans but lucratif

NATIONALE COMMISSIE VOOR BESCHERMING VAN SPELEOLOGISCHE OORDEN

vereniging zonder winstoogmerk

Créée par les Fédérations
et les Groupements Belges de Spéléologie

Affiliée à Interenvironnement et à
l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature

Siège : Rue du Repos 72 - 1180 Bruxelles

OPERATION POLLUKARST

=====

Demande de cartes et de questionnaires.

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : / (heures :)

Club ou groupement :

Nous tenons à participer à l' INVENTAIRE POLLUKARST .

Nous connaissons bien la (ou les) régions délimitées ci-dessous,
et notre groupe se charge d'en faire l'inventaire.

Pour relever tous les sites karstiques pollués de la région de :

...

j'ai besoin des cartes 10.000è N° - planchette :

1	2	3	4
5	6	7	8

N° - planchette :

1	2	3	4
5	6	7	8

(encadrez les n°s de planchettes désirés, complétez
au verso si nécessaire).

J'ai également besoin de ... questionnaires POLLUKARST .

Nous retournerons dès que possible, et AVANT LE 1 JUILLET , cartes
et questionnaires complétés, à la

COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES

Rue du Repos, 72 - 1180 Bruxelles

Pour tous problèmes concernant la protection des Sites Spéléologiques :

TELEPHONES VERTS : de 8 à 20 h : 02/ 736.02. 29 - 672.97.98

S O S - GROTTES : ou 02/ 660.39.03 - 375.02.10